

Province de 4000 LIEGE  
Arrondissement de 4000  
LIEGE



EXTRAIT DU CODE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
**au Château Francotte  
à DALHEM,**  
**rue Henri Francotte n° 66**  
**le LUNDI 3 DECEMBRE 2018**  
**à 20H***

ORDRE DU JOUR

COMMUNE de  
**4607 DALHEM**  
Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

[info@communededalhem.be](mailto:info@communededalhem.be)  
[www.dalhem.be](http://www.dalhem.be)

Agent traitant :  
B. DEBATTICE, Chef de  
bureau administratif  
Ligne directe :  
04/374.74.32  
Courriel :  
[beatrice.debattice@commune-dalhem.be](mailto:beatrice.debattice@commune-dalhem.be)

SEANCE PUBLIQUE D'INSTALLATION

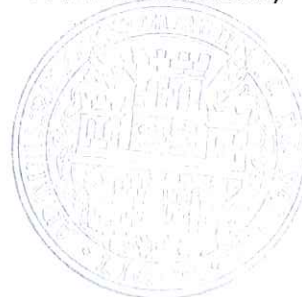
1. Présidence temporaire selon l'article L1122-15 du CDLD - Communication
2. Communication relative à la validation des élections du 14.10.2018
3. Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation des conseillers élus  
Prise d'acte des désistements  
Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation des suppléants
4. Formation du tableau de préséance
5. Groupes politiques au Conseil communal – Prise d'acte
6. Présentation et adoption du pacte de majorité
7. Prestation de serment et installation du Bourgmestre
8. Prestation de serment et installation des Echevins
9. Conseil de Police – Election de deux conseillers de police
10. C.P.A.S. – Election de plein droit des Conseillers de l'Action sociale présentés par les groupes politiques

Dalhem, le 20 novembre 2018.

La Directrice générale,

  
J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,

  
A. DEWEZ